

[TRM] Le transport routier de marchandises portugais - 2019



Le CNR vient de publier une étude dédiée au Transport routier de marchandise (TRM) portugais en 2019.

Résumé par le CNR :

« Le TRM portugais reste marqué par une forte activité internationale représentant plus des deux tiers de l'activité totale du pavillon. Depuis 2014, date de la précédente étude du CNR, le secteur du TRM portugais connaît des évolutions importantes sur le plan social. La nouvelle convention collective (CCTV) signée le 8 août 2018 instaure une augmentation des minima légaux (salaire brut

de base, ancienneté, complément de salaire, indemnités de déplacement) mais aussi une nouvelle classification, celle du « conducteur ibérique ». Changement également à souligner, le paiement de deux heures supplémentaires par jour (clause 61) qui vient remplacer l'ancienne « clause 74 ». Auparavant appliqué au seul transport international, le paiement de ces deux heures supplémentaires devient obligatoire pour tous les conducteurs routiers, quel que soit le type de transport (à l'exception de ceux conduisant des véhicules de moins de 7,5 tonnes). Au bilan, le coût total du conducteur augmente de + 2,7 %/an en moyenne entre 2014 et 2019, pour un coût total s'établissant à 29 979 €/an en 2019.

Outre le poste conducteur, le poste assurances a augmenté par rapport à 2014 de +41,3 %, de même que les péages (+9,2 %) et le coût de détention (+16,8 %). Ces hausses sont toutefois compensées par la baisse du coût annuel du carburant, premier poste de coût des transporteurs portugais, établi à 43 909 €/an en 2019, en baisse de 14,6 % par rapport à 2014. Particularité notable au Portugal, les transporteurs faisant la demande de « veículo longo » ne paient que la moitié de la taxe à l'essieu. Cette pratique semble majoritairement suivie par la profession. ».

[Le transport routier de marchandises portugais 2019 - en français](#)

[Le transport routier de marchandises portugais 2019 - en anglais](#)

[Convention collective portugaise](#)